

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE CARRIERES SOCIALES
PARCOURS COORDINATION ET GESTION DES ETABLISSEMENTS ET STRUCTURES SANITAIRES ET SOCIALES
3^{ème} ANNÉE

Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Carrières Sociales forme les étudiants aux métiers de l'action sociale, socioculturelle et des services à la personne. Cette formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances dans le domaine des sciences humaines et sociales ainsi que les capacités d'analyse nécessaires à l'approche de situations individuelles, sociales et institutionnelles complexes.

DIPLOME VISE

Type de diplômes : Bachelor Universitaire de Technologie
Niveau de diplôme : 6
Fiche RNCP n° : 35513 active jusqu'au 31/08/2026 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35513/>
remplacée par 41553 active à partir du 01/09/2026 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41553/>

PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études ou en reconversion professionnelle.
Prérequis : Bac + 2 toutes filières ou 120 ECTS et 3 années d'activité professionnelle.
Admissibilité : Examen approfondi du dossier de candidature.
Admission : Entretien individuel.

VAP 85 : *En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels.*
Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>
à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

La formation continue est accessible en 3^{ème} année du B.U.T. Carrières Sociales parcours Coordination et Gestion des Établissements et Structures Sanitaires et Sociales.

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) Carrières Sociales prépare à des métiers qui visent à renforcer le lien social et à améliorer le cadre de vie, et favoriser le développement des personnes par le loisir, la culture, l'éducation, en prenant en compte les enjeux de la transition écologique. Ces métiers sont fortement sollicités dans une conjoncture économique et sociale difficile, où se creusent des inégalités (en matière d'emploi, de logement, d'éducation, de culture, de santé, d'environnement, etc.).

Le parcours Coordination et Gestion des Établissements et Services Sanitaires et Sociaux du B.U.T. Carrières Sociales forme des professionnels qui disposent de compétences permettant l'encadrement intermédiaire et la gestion de proximité d'établissements et services des secteurs de la santé, du médico-social et de l'intervention sociale.

COMPETENCES VISEES

Le parcours Coordination et Gestion des Établissements et Services Sanitaires et Sociaux (CGE3S) permet à l'étudiant de développer l'ensemble des compétences et des méthodes d'intervention attendues par les structures du secteur en matière d'encadrement intermédiaire et d'accompagnement social et médico-social : connaître les dispositifs de l'accompagnement social et médico-social, maîtriser le cadre juridique et les outils de gestion des structures du secteur, conduire un projet et travailler en réseau et en partenariat, maîtriser les problématiques spécifiques aux personnes accompagnées en construisant un accompagnement adapté et de manière éthique.

Compétences spécifiques au parcours (en + des compétences communes) :

- Conduire des projets pour des établissements et des services sanitaires et sociaux
- Construire des accompagnements adaptés
- Encadrer et coordonner

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/metiers-du-social-socioculturel/bachelor-universitaire-de-technologie-cs/>

Programme :

BC 01 - Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société	BC 02 - Construire des dynamiques partenariales
<ul style="list-style-type: none"> -Repérer les sources d'analyse et de diagnostic, être en capacité d'y accéder -Appréhender les grands enjeux culturels, historiques et les fondamentaux sociétaux -Relever les éléments de contextes (sociaux, économiques, culturels, démographiques, politiques, territoriaux, éducatifs, ...) et interroger les acteurs concernés -Mettre en place des outils d'enquêtes adaptés aux publics et aux contextes et présenter les résultats -Analyser les attentes, les besoins des populations et des publics, et en comprendre les enjeux -Repérer les dynamiques propres à des publics spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Sélectionner, référencer les sources et justifier ses choix méthodologiques -Mobiliser les outils pertinents pour analyser, représenter des données multiples et discuter les résultats -Présenter, partager des résultats et formuler des ébauches de préconisations -Proposer des réponses et des actions cohérentes avec les analyses réalisées -Mettre au débat ses analyses et les propositions qui en découlent -Concevoir des outils de veille et de prospective avec les parties prenantes -Impliquer les différents acteurs de la société dans les propositions de médiations/action.
	<ul style="list-style-type: none"> -Repérer les acteurs socio-économiques -Adopter une posture et une communication adaptée aux contextes et aux acteurs -Mobiliser des partenaires et diversifier ses contacts (étendue géographique, inclusion de tous les publics, diversités des domaines de compétences ...) -Identifier les politiques sociales et les dispositifs d'action sociale nécessaires à la mise en œuvre d'un projet partenarial -Distinguer les différentes catégories de partenariat -Reconnaître et intégrer les enjeux et les logiques à l'œuvre dans les dynamiques partenariales
	<ul style="list-style-type: none"> -Construire un argumentaire et faire des propositions -S'intégrer à un réseau d'acteurs adapté au contexte -Réaliser une veille au sein de ses réseaux pour identifier de nouvelles attentes et nouveaux besoins sociaux (expérimentation) -Analyser les enjeux de la dynamique partenariale -Évaluer l'adéquation entre le partenariat existant et les projets -Développer le réseau en mobilisant les ressources pour collaborer à un projet ou une action collective -Créer les conditions pour entretenir la dynamique partenariale

BC 03 – Construire un projet pour des établissements et services sanitaires et sociaux	BC 04 – Construire des accompagnements adaptés
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre une commande et se l'approprier - Identifier le réseau des acteurs pouvant intervenir dans le projet ainsi que leur(s) rôle(s) - Recueillir des éléments de constat spécifiques aux établissements-services sanitaires sociaux (SAAD, SIAD, EHPAD...) - Formaliser un diagnostic dans le cadre d'un projet - Définir, mettre en œuvre et coordonner une démarche méthodologique - Mobiliser des outils de la démarche qualité et/ou de conduite de projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter et défendre des solutions-actions adaptées par rapport au diagnostic dans un contexte spécifique - Définir des indicateurs de réussite ou d'avancement des actions - Identifier des outils de veille pour repérer les appels à projets - Formaliser un budget et suivre celui-ci dans le respect des contraintes réglementaires - Rendre le dossier d'appel à projets dans les conditions imparties - Présenter la réponse à l'appel à projets au(x) commanditaire(s)
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les attentes, les besoins des populations et des publics spécifiques aux structures sanitaires et sociales (SAAD, SIAD, EHPAD...) - Mobiliser une posture et une communication professionnelles adaptées aux publics rencontrés et à leur situation personnelle - Accueillir les différents publics dans le respect des recommandations professionnelles et déontologiques - Identifier les principaux acteurs institutionnels et politiques publiques à différents niveaux territoriaux - Proposer les aides et accompagnements mobilisables aux publics en recourant à une évaluation des besoins - Accompagner les publics dans leurs démarches administratives ou de demandes d'aides

BC 05 – Assurer l'encadrement et la coordination
<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer de façon professionnelle dans une équipe en s'adaptant à son public (oralement et par écrit) - Mobiliser les outils professionnels de travaux bureautiques et/ou collaboratifs - Se positionner dans un collectif de travail et une organisation - Utiliser des techniques d'animation et de gestion d'équipe - Participer à des dispositifs d'échanges avec les collaborateurs-partenaires sociaux - Prévenir et gérer des conflits - Mettre en place des pratiques RH adaptées aux besoins des secteurs sanitaires et sociaux - Renseigner les tableaux de bord de

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Marie-Paule PRUDHOMME, Professeur Agrégé

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : le B.U.T. repose sur une pédagogie innovante fondée sur l'approche par compétences. En lien constant avec le milieu socio-économique, le stagiaire acquiert un savoir universitaire et académique riche, mobilisé dans le cadre de mises en situation professionnelle réelles ou fictives au prisme des compétences ciblées. À cela, s'ajoute l'adoption d'une démarche autoréflexive appelée démarche portfolio permettant au stagiaire d'être totalement acteur de sa formation et d'apprécier sa montée en compétences au fur et à mesure de sa trajectoire et de ses trois années de formation.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours. Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION, MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (*)

Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris – Rives de Seine et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation font foi.

Modalités d'évaluation :

Validation des compétences par évaluation orale, écrite et pratique, lors de mises en situation professionnelle (rédaction et réalisation de rapports, diagnostic social, territorial et environnemental, exposé oral de présentation individuelle et collective, mémoire, études de cas, réalisation d'enquêtes et collecte de données, évaluation du travail réalisé en stage et projet, document attestant d'une démarche autoréflexive).

Modalités d'acquisition de la certification :

L'intégralité de la certification s'obtient par la validation de tous les blocs de compétences.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

La finalité de professionnalisation du Bachelor Universitaire de Technologie Carrières Sociales permet d'envisager une insertion professionnelle immédiate dans les métiers d'encadrement et de coordination d'équipes d'intervention à domicile dans le secteur du service à la personne. Ce parcours offre également la possibilité d'une poursuite d'études en master.

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vae/>

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 09/02/2026 au 05/06/2026
Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-pariscite.fr/sh1/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en discontinu
Dates de la formation : 21/09/2026 au 25/06/2027
Enseignement théorique : 14 semaines soit 476 heures
Stage obligatoire : 14 semaines soit 476 heures (35 h hebdomadaires)
Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)
Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne de 20 à 25 personnes (groupe mixte apprentissage et formation continue).

TARIFS ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 6 188,00 € nets [Faire une demande de devis en ligne](#)
(Tarif sous réserve d'approbation par les instances de l'Université - établissement public non assujéti à la TVA).
Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESR.

Les dispositifs de financement de la formation continue sont nombreux et dépendent de la situation des candidats (salarié, fonctionnaire, demandeur d'emploi, etc.). Nos services peuvent vous aider dans votre recherche de financement.

Quel que soit le mode de financement de votre formation, celui-ci devra être validé par un contrat ou une convention de formation professionnelle, une prise en charge par un organisme financeur ou un engagement de France Travail et ce, avant votre entrée en formation.

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée tout ou partie dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Transitions Pro...

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF). Les démarches doivent être effectuées auprès du conseiller France Travail.

Une demande de prise en charge peut également être faite auprès de la Région au titre de l'Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi (AIRE).

CPF : le compte personnel de formation permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle pour financer des formations inscrites au RNCP. Il est accessible simplement depuis le site ou l'application mobile [Mon Compte Formation](#).

Si vous souhaitez mobiliser votre CPF, merci de nous consulter pour confirmer la faisabilité de votre demande.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES
(CS)
01 76 53 48 02
secretariat-cs.iutparis-seine@u-paris.fr

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE
(SFCA)
01 76 53 49 75
f-continue.iutparis-seine@u-paris.fr

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

ACCESSIBILITE

L'IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) dispose pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de/d' :

- une rampe d'accès à l'entrée du site (avenue de Versailles) ;
- deux ascenseurs dans le bâtiment Blériot desservant les 7 étages ;
- un ascenseur équipé PMR permettant l'accès au restaurant universitaire, situé au sous-sol du bâtiment Blériot ;
- un ascenseur équipé PMR dans le bâtiment Versailles desservant les 4 étages ;
- deux amphithéâtres et salles sous-amphis accessibles de plain-pied et aménagés pour la station des fauteuils roulants ;
- deux amphithéâtres équipés de boucles à induction magnétique ;
- escaliers équipés de bandes podotactiles, de mains courantes et de contremarches avec contraste visuel ;
- boucles magnétiques de guichets dans les secrétariats, accueil, libre-service informatique, scolarité et salle du Conseil ;
- une salle informatique équipée de Roger Multimédia Hub ;
- balises sonores à l'entrée du site (avenue de Versailles), des amphithéâtres, du bâtiment Blériot et à la sortie des ascenseurs de chaque étage des bâtiments Blériot et Versailles ;
- toilettes équipées PMR (amphithéâtres, bâtiment Blériot, bâtiment Versailles) ;
- banques d'accueil adaptées PMR (accueil, scolarité, bibliothèque, libre-service informatique) ;
- une signalétique adaptée PMR dans l'ensemble de l'établissement.

SERVICE ACCOMPAGNEMENT SANTE & HANDICAP

En collaboration avec le Service de Médecine préventive, le Service Accompagnement Santé & Handicap met en place les dispositifs d'accompagnement permettant aux étudiants, alternants et stagiaires en situation de handicap, de bénéficier des aménagements nécessaires à leur situation singulière dans l'organisation et le déroulement de leurs études.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/accessibilite-et-handicap/>



REPUBLICQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

LIEU DE LA FORMATION	ACCES A L'IUT	STATIONS
IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) 143, avenue de Versailles - 75016 PARIS 01 76 53 47 00 https://iutparis-seine.u-paris.fr/	Métro : lignes n° 9 – 10 Bus : lignes n° 22 – 62 – 72 – PC 1 RER : C Invalides/Versailles Tramway : ligne 3a	Église d'Auteuil, Mirabeau, Exelmans, Chardon-Lagache Victorien Sardou, Wilhem, Versailles-Exelmans Pont du Garigliano Pont du Garigliano